

### Programme de la formation

Créé en 1974 par Pierre Bonassies, le Master 2 *Droit et management des activités maritimes* (anc. M2 Droit maritime) a pour objet de former des cadres de haut niveau, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques et de management des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger (armateurs, transitaires-commissionnaires et autres auxiliaires maritimes, courtiers maritimes, grands ports maritimes, organisations internationales, experts maritimes, assureurs maritimes, correspondants P&I clubs, cabinets d'avocats spécialisés...).

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de la gestion, de l'économie, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du commerce. Elle est également accessible en formation

continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est désormais principalement dispensée en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme d'un mois et demi de cours en septembre-octobre, une semaine de cours et deux semaines en entreprise de mi-octobre à février, une semaine de cours et trois semaines en entreprises de mars à mai, à temps complet en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.

*Coût de la formation : gratuite en alternance*

*250 € en formation initiale*

*env. 4800 € en formation continue*

*N° RNCP : 20437*

UNITÉS ENSEIGNEMENTS	ENSEIGNEMENTS	VOL. HORAIRE	CRÉDITS
<b>UE 1 – Droit maritime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit maritime général :</li> <li>▪ Droit de l'exploitation des ressources marines et des activités offshore</li> <li>▪ Sécurité et sûreté maritimes</li> </ul>	80	8
<b>UE 2 – Contrats maritimes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affrètements du navire, Contrat de transport maritime</li> <li>▪ Gestion du contentieux du transport maritime</li> <li>▪ Gestion des avaries communes</li> <li>▪ Gestion du contentieux de la plaisance</li> <li>▪ Le transport de marchandises dangereuses</li> <li>▪ Droit international privé appliqué au transport</li> </ul>	77	8
<b>UE 3 – Transport maritime dans la supply chain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transport maritime et pré et post acheminements terrestres</li> <li>▪ Gouvernance et partenariats portuaires</li> <li>▪ Droit douanier : pratique du passage en douane, gestion du contentieux et du risque douanier</li> <li>▪ La commission de transport</li> <li>▪ Le contrat de transport multimodal</li> </ul>	60	6
<b>UE 4 – Management et marché du transport maritime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finance</li> <li>▪ Management : management stratégique (organisation, RH)</li> <li>▪ Stratégie transports et logistique</li> <li>▪ Économie et géographie du transport maritime</li> <li>▪ Exploitation nautique et commerciale du navire</li> <li>▪ Concurrence et transport maritime</li> </ul>	80	8
<b>UE 5 – Management juridique et conformité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Management juridique et <i>contract management</i></li> <li>▪ <i>Compliance</i> internationale, sociale et environnementale</li> <li>▪ <i>Negotiating and drafting maritime contracts</i> (en anglais)</li> <li>▪ Négociation des partenariats portuaires (en partie en anglais)</li> <li>▪ Technique contractuelle appliquée au transport</li> </ul>	54	6

<b>UE 6 – Environnement du transport maritime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurances maritimes et transports (en partie en anglais)</li> <li>▪ International sale of goods, financing and guarantees (en anglais)</li> <li>▪ Droit social maritime</li> </ul>	60	6
<b>UE 7 – Professionnalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alternance (apprentissage ou professionnalisation 1 an) ou Stage (2 mois minimum)</li> </ul>		2
<b>Spécialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mémoire de recherche (si stage) ou mémoire professionnel (si alternance)</li> </ul>		16
<b>Conférences de professionnalisation (hors maquette)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journée de professionnalisation (CV, Lettres de motivation, entretiens)</li> <li>▪ L'action de l'État en mer</li> <li>▪ <i>P&amp;I Clubs</i></li> <li>▪ Gestion d'une expertise transport</li> <li>▪ <i>International maritime arbitration</i> (en anglais)</li> <li>▪ Technique contractuelle appliquée aux transports</li> <li>▪ Gestion de crise</li> <li>▪ La délégation de service public appliqué aux transports</li> <li>▪ Les métiers du transport et de la logistique</li> </ul>	NC	0

## Équipe pédagogique

INTERVENANTS UNIVERSITAIRES		
	Cyril BLOCH (ss la dir. de)	<i>Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Pôle Transports, Codirecteur du Centre de Droit Économique</i>
	Alexis ALBARIAN	<i>Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Alexis BUGADA	<i>Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Centre de Droit Social</i>
	Pierre BONASSIES	<i>Professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, directeur honoraire du CDMT</i>
	David BOSCO	<i>Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut de Droit des Affaires (IDA)</i>
	Philippe DELEBECQUE	<i>Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Paris 1 en partage de service avec l'Université d'Aix-Marseille, Président de la Chambre arbitrale maritime de Paris</i>
	Vincent EGEA	<i>Professeur à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Julie LABORDE	<i>Professeur associée à l'Université d'Aix-Marseille, vice-directrice du Pôle transports</i>
INTERVENANTS PROFESSIONNELS		
	Asa AGDESTAIN	<i>Directeur de département, CMA-CGM</i>
	Pierre ALBERTINI	<i>Assureur maritime, dispatcheur d'avaries communes</i>
	Frank BENHAM	<i>Directeur juridique, ETIC</i>
	Marion BESANCON	<i>Responsable Éthique et Conformité, CMA-CGM</i>
	Michel BOTALLA-GAMBETTA	<i>Ancien Administrateur en Chef des Affaires Maritimes, Expert en sécurité maritime</i>
	Olivier DARBES	<i>Docteur en droit, Juriste à la CMA-CGM</i>
	Jean-Baptiste SALAUN	<i>Officier de la marine marchande, Professeur ENSM</i>
	Laurent FEDI	<i>Docteur en droit, HDR, Professeur associé à Kedge</i>
	Nadine GRENOUILLEAU	<i>Expert en droit douanier, G&amp;G Avocats, Paris</i>
	Alexandre JOB	<i>Responsable du département Grands contentieux du groupe TOTAL, Paris</i>
	Peter MCQUEEN	<i>Arbitre international, Australie</i>
	Claire MERLIN	<i>Directrice juridique du Grand Port Maritime de Marseille-Fos</i>
	Stéphane MIRIBEL	<i>Rédacteur en chef de la revue DMF, Lamy, Paris</i>
	Hervé MONIN	<i>Chef de projet sécurité maritime, EDF EN, Paris</i>
	Pierre ORTOLAN	<i>Capitaine de première classe de la marine marchande, ancien Président du Syndicat des Pilotes du Port de Marseille-Fos</i>
	Sophie PAJANACCI	<i>Directrice commerciale de DB SCHENKER France</i>
	Robert REZENTHEL	<i>Avocat, Ancien Directeur juridique du Grand Port Maritime de Dunkerque</i>
	Jean-Luc RIPERT	<i>Directeur juridique de Kuehne Nagel, Paris</i>
	Claude STEINMETZ	<i>Directeur ferroviaire de TRANSDEV, Paris</i>
	Christophe THELCIDE	<i>Docteur en droit, Avocat</i>